

# Sidwaya L'invité

Supplément

## de la Rédaction

**Adjima Thiombiano, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation**

**« Notre vision est de faire de l'enseignement supérieur un levier de souveraineté »**



Depuis 2022, le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation est engagé dans une série de réformes visant à faire de l'enseignement supérieur un levier de souveraineté et de développement socio-économique. A l'orée de la rentrée universitaire 2026-2027, le ministre Adjima Thiombiano, invité de la rédaction de Sidwaya revient sur les acquis de son département, les innovations de cette nouvelle année académique, la réforme du régime des études, la gestion des bourses ainsi que les filières prioritaires. Dans cet entretien, il présente également les ambitions du gouvernement pour renforcer la qualité de la formation et rapprocher davantage l'université des besoins du pays.





**Sidwaya (S) : Comment se porte le ministère de l'Enseignement supérieur, la Recherche scientifique et de l'Innovation ?**

**Adjima Thiombiano (A.T) :** D'abord, je tiens à remercier toute l'équipe de Sidwaya d'être venue, ce matin, pour nous permettre de mettre en lumière les efforts des uns et des autres au niveau du département et surtout de magnifier tous les sacrifices qui ont été consentis par tous ces acteurs.

Alors, il faut dire qu'aujourd'hui, le département se porte relativement bien. Je dis relativement bien parce que nous sommes dans une phase de profondes réformes dont certaines ont déjà été mises en œuvre, mais beaucoup sont en voie de l'être. Et, je dois dire que notre vision à terme étant de faire de l'enseignement supérieur un levier de souveraineté, un puissant pilier pouvant contribuer au développement socio-économique par l'émergence de compétences à tous les niveaux. Nous entendons transformer cette vision qu'on avait de l'enseignement supérieur comme étant un secteur tout simplement. Nous entendons vraiment mettre à la disposition de la société, un certain nombre d'indicateurs qui prouvent que nous pouvons et nous devons produire. Voilà les chantiers dans lesquels nous sommes depuis 2022 et déjà, par l'entremise de la mise en œuvre de certaines de ces réformes, je pense que nous avons déjà atteint des résultats substantiels qui nous donnent des motifs de satisfaction.

**S : Vous avez tantôt parlé d'un certain nombre d'indicateurs que vous allez mettre à la disposition du public pour prouver que vous produisez. Quels sont ces indicateurs ?**

**A.T :** Je pense que le premier indicateur, on ne peut pas parler de développement sans ressources humaines de qualité. Aujourd'hui, je dirais que le talon d'Achille de notre département, c'est d'assurer une formation de qualité au profit de la jeunesse estudiantine. La seconde chose, vous voyez, de par le passé, il était fréquent d'entendre parler que les produits qui sortaient des universités étaient très peu compétitifs sur le marché de l'emploi. Mais, lorsqu'ils se retrouvaient surtout sur ce marché de l'emploi, il fallait tout refaire. Nous avons l'ambition, je pense que c'est déjà une réalité, de mettre directement sur le marché de l'emploi des produits finis, des produits qui sont eux-mêmes capables de s'auto-employer. Je pense qu'aujourd'hui, ne serait-ce que par le truchement de ce qu'on appelle l'incubation au niveau des technologies agricoles, nous avons des étudiants qui n'ont rien à envier à un fonctionnaire, qui produisent et qui contribuent énormément. C'est juste quelques exemples.

**S : C'est bientôt la rentrée universitaire de 2026-2027. Déjà, comment se prépare cette rentrée ?**

**A.T :** Je crois que c'est l'une des rentrées que nous effectuons de la manière la plus sereine parce que ce sera la première fois, en tout cas, depuis plus de quinze ans, que nous aurons une rentrée uniformisée de toutes les universités, de toutes les grandes écoles et de tous les centres universitaires. Nous allons organiser une cérémonie solennelle de rentrée académique au profit de toutes ces universités. Cela montre déjà que nous sommes en train de nous organiser pour que l'année académique 2026-2027 ne ressemble pas aux autres, de par son déroulement, mais surtout de par son contenu.

**S : Est-ce qu'on peut savoir un peu**



**Le ministre Adjima Thiombiano : « depuis le 21 septembre, l'année académique est normalisée à 100 % ».**

**plus sur les innovations pour cette rentrée ?**

**A.T :** En termes d'innovations, il y en a beaucoup. Je pense que la première innovation, c'est cette rentrée solennelle au profit de toutes les universités. C'est une rentrée que nous allons organiser sur un site universitaire où devraient converger toutes les universités, tous les centres universitaires et toutes les grandes écoles. En plus de cette innovation, ce qui est important, j'ai parlé tantôt des réformes. Cette année sera une année charnière pour la mise en œuvre d'un certain nombre de réformes. Je ne sais pas si c'est le moment de citer ces réformes, mais entre autres, c'est l'année durant laquelle nous allons mettre en œuvre la réforme tant attendue au niveau du LMD, c'est-à-dire le régime des études. Ce régime des études, des Licences et des Masters va nous permettre d'assainir définitivement les différents fichiers.

Une autre innovation pour cette rentrée académique, vous savez, de par le passé, les privés faisaient leur rentrée à part, le public faisait sa rentrée à part. Cette année, c'est une rentrée unique. Et, vous avez dû entendre parler de certaines réformes au niveau du privé. Ces réformes touchent aussi bien dans l'organisation que dans le fonctionnement de ces institutions privées d'enseignement supérieur (IPES).

Et, c'est à la faveur d'une de ces réformes basées sur ce qu'on appelle le nouveau cahier de charges des IPES que vous avez certainement entendu parler de l'examen national qui devra être organisé. Donc, voilà autant d'initiatives ou d'innovations qui seront mises en lumière, en tout cas, au cours de cette rentrée académique.

**S : Le nouveau décret portant régime des bourses adopté, le 25 juin 2026, instaure, entre autres, une autorisation pour les étudiants qui veulent se former à l'étranger. Quel bilan faites-vous de la mise en œuvre de ce décret à l'orée de la rentrée universitaire ?**

**A.T :** Alors, ce décret concerne les trois ordres d'enseignement. J'insiste sur un terme, c'est un décret qui a été pris. Ce décret a été pris au niveau de l'enseignement supérieur.

D'abord, je pense qu'à la faveur de ce décret, il fallait voir l'augmentation du contingentement de bourses qui est passé de 2 300 à 3 000 bourses. Ça, c'est déjà un acquis important qu'il convient de souligner.

La seconde chose, vous voyez, dans la vision que nous avons de l'enseignement supérieur, c'est de faire de cet enseignement supérieur, de la recherche, des entités complètement décomplexées. Et, nous nous donnons les moyens de faire en sorte que notre enseignement supérieur et notre recherche soient de qualité. De sorte que tout enfant burkinabè ait envie d'étudier dans un système de qualité, de confiance, mais à côté de ses parents.

Donc, c'est pour cela que nous avons d'abord mis l'accent sur l'assainissement de tous les systèmes. Et ensuite, aujourd'hui, on ne peut pas empêcher les enfants de sortir. Tout enfant qui veut sortir est libre de sortir. Mais, voyez-vous, aujourd'hui, dans la construction de cette Nation, tout Burkinabè a le devoir patriotique de contribuer à cette construction d'où qu'il se trouve au Burkina Faso ou ailleurs dans la diaspora. C'est pourquoi l'Etat a voulu se donner les moyens tout en permettant à tous ceux qui nourrissent l'envie de sortir, de pouvoir les repérer là où ils sont, et de leur donner la possibilité de venir contribuer à travers une base de données que nous mettrons en place. Donc, ça, c'est la première opportunité. Pouvoir constituer un fichier, savoir qui est où, qu'est-ce qu'il fait, à quel niveau d'études il est, a-t-il fini, a-t-il, un autre boulot là-bas et est-ce qu'on a besoin de ce Burkinabè. Voilà d'abord les premières raisons.

La seconde chose, vous ne pouvez pas avoir une vision de défendre une Nation sans avoir ce qu'on appelle les garde-fous. Et, par rapport à notre département, nous avons mis en place ce qu'on appelle les filières prioritaires. Nous pensons que pour bâtir cette Nation, il y a un certain nombre de filières sur lesquelles il faut mettre l'accent. Il y a d'autres filières sur lesquelles on ne dit pas que ce n'est pas important, mais il faut un peu lever les pieds. Donc, le gouvernement a ce devoir de trouver un juste équilibre en fonction des réalités du moment pour orienter les formations vers telle filière plutôt que telle autre. Donc, c'est pour cela qu'en droite ligne de ces filières prioritaires, nous demandons à tous les étudiants qui veulent sortir qu'ils s'inscrivent dans cette vision. Nous ne pouvons pas vous permettre de sortir, aller accomplir des études qui ne sont pas en phase avec la vision du moment. Voilà pourquoi nous leur demandons tout simplement de soumettre des

demandes, pour nous dire où est-ce qu'ils vont, qu'est-ce qu'ils veulent faire et pendant combien d'années.

Mais voyez-vous, je pense qu'il ne faut pas qu'on se voile la face. De toute façon, le chef de l'Etat l'a déjà dit lors d'un entretien. Nous ne pouvons pas permettre que des Burkinabè qui ont été jusqu'au niveau au moins du baccalauréat, financés par le contribuable à travers l'école primaire, la secondaire, que ces enfants sortent pour aller accomplir des études qui se révèlent être nocives au retour pour le Burkina Faso. C'est pourquoi, le gouvernement a décidé de prendre ses responsabilités. Il est dit qu'il y a des filières dans lesquelles nous ne souhaitons plus que nos enfants sortent pour accomplir ces études. Mais indépendamment de ça, je pense que tout le monde est libre d'accomplir ses études au Burkina ou d'aller les accomplir ailleurs, le tout étant de comprendre que chacun devra un jour contribuer.

Il y a eu tellement des propos. « Nous voulons empêcher les gens de sortir. Les demandes seront bloquées... ».

**Tout ce qui est filière scientifique, par exemple, vous prenez quelqu'un qui veut faire de l'agronomie, c'est prioritaire. Quelqu'un qui veut faire de la topographie, du génie civil, c'est prioritaire. Le génie minier, c'est prioritaire. L'aéronautique, c'est prioritaire. La métallurgie, c'est prioritaire. Mais quelqu'un qui vient nous dire qu'il veut aller étudier la charia, ça ne nous intéresse pas**

**S : Quelle est la situation exactement aujourd'hui ?**

**A.T :** A la date du 22 septembre, nous avons enregistré au total 3 686 demandes d'autorisation de sortie pour étudier à l'extérieur. De ces 3 686 demandes, 2 583 ont été agréées, soit 70 %. Et, en dehors des petites perturbations de la plateforme, qui ne sont pas des problèmes imputables à l'équipe, je crois que la durée moyenne de traitement des demandes n'excède jamais une semaine, rarement une semaine. Il y en a qui sont traitées en moins de 72 heures. Alors, à côté de cela, bien sûr, il y a eu près de 932 demandes qui ont été rejetées. Il faut que j'explique. Les 932 demandes n'ont pas été rejetées pour la seule cause que ces étudiants souhaitent aller accomplir des études qui ne s'inscrivent pas dans la filière prioritaire. Non, c'est vrai, il y a cela comme raison. Mais en plus de cela, il y a eu beaucoup de problèmes au niveau des documents à fournir. Il y en a qui fournissent des documents qui ne sont pas conformes. On dit de légaliser, vous ne légalisez pas, vous soumettez, c'est difficile. On vous dit de prouver que vous voulez accomplir vos études dans tel pays, dans telle université, donc il faut fournir la preuve de la préinscription. Ils ne l'ont pas. Il y a eu aussi des cas où des gens ont fourni des preuves, mais dans des langues que nous ne maîtrisons pas. Si ce n'est pas en français, ce n'est pas en anglais, ce n'est pas dans une langue nationale et que c'est dans une autre langue, vous voyez que c'est difficile. Je ne voudrais pas pointer du doigt ces langues. Donc, c'est pour vous dire que si vous demandez quelque chose à une administration, il



faut donner la possibilité à l'administration de pouvoir lire ce que vous soumettez comme demande. C'est autant de raisons qui font que nous sommes arrivés à 932 demandes qui n'ont pas été agréées. Mais on donne toujours la possibilité, chaque fois qu'une demande est rejetée, on donne toujours la raison et on donne la possibilité à l'intéressé de resoumettre. Mais, ce que j'aimerais ajouter, lorsqu'on a pris le décret, les gens n'ont pas fait attention. Au moment où on prenait le décret, il y avait une période transitoire de trois mois. Période transitoire pendant laquelle on donne la possibilité à tous ceux qui sont déjà dehors ou qui étaient juste en train de partir de régulariser leur situation, en soumettant leurs demandes. Et, je précise que les demandes sont faites en ligne, il n'y a aucun contact physique. Nous sommes en train d'approcher la fin de cette période transitoire. Cela veut dire que dorénavant, si vous partez sans avoir demandé, chacun assume pleinement ses responsabilités.

**S :** *Cela veut dire qu'il y a une liste de filières qui est retenue et qui ne doit pas faire l'objet de formation à l'étranger. Est-ce qu'on peut savoir vraiment ces filières ?*

**A.T :** Nous avons notre liste de filières prioritaires qui nous intéressent. Ce qui n'est pas dedans ne nous intéresse pas. C'est tout simple que cela. Ce serait prétentieux pour moi de dresser une liste de filières qui ne nous intéressent pas. Moi, je sais ce qui nous intéresse. Tout ce qui est filière scientifique, par exemple, vous prenez quelqu'un qui veut faire de l'agronomie, c'est prioritaire. Quelqu'un qui veut faire de la topographie, du génie civil, c'est prioritaire. Le génie minier, c'est prioritaire. L'aéronautique, c'est prioritaire. La métallurgie, c'est prioritaire. Mais quelqu'un qui vient nous dire qu'il veut aller étudier la charia, ça ne nous intéresse pas. C'est aussi simple. Voilà donc quelques exemples.

**S :** *Vous avez obtenu ce succès quand même emblématique d'avoir résolu les retards académiques avec un taux quand même de 99,69 %. Alors, quelle a été la recette de ce succès ?*

**A.T :** Je crois qu'avant de parler du succès, nous avons adopté une démarche toute simple. La première chose, on est arrivé trouver une situation. Là, je profite humblement, pour féliciter tous les régimes qui se sont succédé, tous les ministres qui se sont succédé. Chacun a tenté à sa manière. Chacun a obtenu ses résultats. Et, je pense que c'est dans la complémentarité que nous cheminons. Ça, c'est très important. Mais voyez-vous, quand on est arrivé en 2022, on a suivi un cheminement très simple. Quelle est la situation ? C'est-à-dire qu'il fallait faire un diagnostic sans complaisance de la situation. Et ce diagnostic devrait reposer sur des statistiques fiables. Le gros problème que nous avons vécu jusque-là, jusqu'en 2022, c'était la fiabilité des chiffres. Et nous, nous nous sommes donné tous les moyens de récolter les données fiables en allant jusqu'à la base. Donc, une fois que cela a été fait, il fallait qu'on se parle entre acteurs. Dans le passé, il n'était pas rare d'entendre les enseignants dire que ce sont les étudiants, les étudiants dire que ce sont les enseignants, les deux disent que c'est l'administration. Il fallait qu'on se parle. Vous, enseignants, vous accusez les étudiants. Est-ce que vous avez pleinement joué votre partition ? Si c'est le cas, qu'est-ce que vous n'avez pas fait et que vous devriez faire ? Donc, en un mot, on s'est parlé de façon franche



Le ministre a annoncé une rentrée académique solennelle de toutes les universités et centres universitaires pour, le 5 octobre 2026.

pour que chacun comprenne qu'il doit d'abord jouer sa partition avant de juger les autres. Une fois que cela a été effectif, il fallait maintenant que chacun prenne des engagements. Mais bien sûr, avec un encadrement de l'administration qui, au passage, a connu une restructuration profonde en termes de gouvernance. Parce que vous voyez, depuis le passé, il n'était pas rare de voir un acteur, à la base, qui n'accomplit pas ses missions, mais qui reste impunément dans l'université ou la structure en question. Il fallait en finir. Une fois que tout cela est fait, la première action qu'il fallait entreprendre, c'est clair qu'il y avait des problèmes aussi sur lesquels il ne fallait pas discuter. La question des infrastructures était claire et nette. Mais, avec le peu qu'on avait, est-ce qu'on avait optimisé ? Non.

Le premier travail, c'était d'optimiser ce qu'on avait. Le second, c'était de renforcer effectivement cette capacité d'accueil des universités en investissant de façon massive. Que ce soit dans les infrastructures pédagogiques, que ce soit aussi dans les équipements de pointe. Aujourd'hui, quand vous prenez le LMD, il a une répartition du temps. Temps consacré à l'enseignant pour ses enseignements en classe et temps consacré à l'étudiant qui devrait utiliser ce temps pour pouvoir approfondir les connaissances apprises en classe. Mais, voyez-vous, on avait un gros problème pour approfondir ses connaissances. Il fallait qu'il y ait des bibliothèques bien garnies ou alors qu'il y ait aussi la possibilité d'aller rechercher les ressources en ligne. Donc, aucune de ces mesures n'était véritablement, en tout cas, au top. Donc, c'est pourquoi, à côté de ces investissements en termes d'infrastructures, il fallait également investir pour assurer la connexion, donc dans toutes les UFR (Unité de formation et de recherche), pour que l'étudiant puisse vraiment avoir le minimum de commodité pour pouvoir étudier. Et bien sûr, il fallait aussi organiser le travail. Au niveau des enseignants, il y avait de sérieux problèmes. Les dettes sociales, que l'on appelait donc les dettes académiques, ça aussi, il fallait apurer. Je crois que chacun a été témoin aussi au niveau des étudiants pour les questions de transport. Pour aller d'un point A à son université, c'était la croix et la bannière. Il fallait investir de façon massive dans l'acquisition des moyens de transport, d'où l'acquisition des 535 bus.

Et bien sûr, vous savez, les étudiants, ils ont aussi un point sur lequel on ne peut pas discuter. C'est la question de la restauration. Là aussi, vous avez vu

qu'on a vraiment mis l'accent sur la restauration. On est passé de près de 10 millions de plats servis avant 2022 à 16 millions de plats aujourd'hui. Il y a plusieurs facteurs qui expliquent cela. Et à côté de tout ça, il fallait appeler les uns et les autres à sacrifier leur droit. D'où, vraiment, je crois que l'option qui a été prise par tout le monde, de dérouler encore les enseignements pendant les vacances, sans réclamer un seul franc. Donc, je pense que l'un dans l'autre, on est tous rentrés dans la logique. Que dois-je faire et non que dois-je attendre ? Et c'est vraiment cela qui a guidé tous les acteurs à mettre les bouchées doubles, à se mettre en synergie pour pouvoir venir à bout de ces retards et de ces chevauchements des années académiques. A côté de cela, dans l'amélioration de la gouvernance, qu'elle soit académique, administrative ou financière, il fallait aussi observer ce qu'on appelle les sanctions positives et les sanctions négatives. Donc, tout cela a été déroulé. Mais, je crois qu'il ne faut pas aussi omettre cela. La cerise sur le gâteau, c'était le fait que depuis deux ans, on est rentré dans cette lumineuse idée de l'immersion patriotique, obligatoire au profit des nouveaux bacheliers. Toute chose qui a changé l'état d'esprit des étudiants sur le campus. Donc voilà, sans être exhaustif, un ensemble de mesures qui nous ont permis vraiment d'arriver à cette normalisation des années académiques.

**S :** *Actuellement, la filière pharmacie à l'université reste pratiquement la seule à être concernée. Quel est le problème et quelles solutions envisagez-vous pour régler ce problème le plus vite possible ?*

**A.T :** Alors, la filière pharmacie. Oui, je pense que nous avons fait le point. C'était en début septembre, où nous avions annoncé qu'il y avait la filière pharmacie qui était la seule qui restait encore à normaliser. Mais, je pense qu'à l'occasion de cette même conférence de presse, j'avais indiqué que normalement cette filière devrait rentrer dans les rangs à compter du 21 septembre. Alors, c'est vrai, la filière pharmacie était légèrement en retard pour plusieurs raisons. Il y avait d'abord ce fâcheux problème, je préfère le dire clairement, de la gouvernance. Parce que, voyez-vous, l'administration a toléré des choses qui étaient encore intolérables. Une promotion d'étudiants bloque d'autres promotions parce qu'eux n'ont pas fini. Bon, malheureusement, on a su cela un peu tardivement. Donc, en tous les cas, au moment où on faisait le point en conférence de presse, ces étudiants

de filière pharmacie étaient en stage clinique. Mais, j'ai pu vous dire que depuis, le 21 septembre 2026, effectivement, tout est rentré dans l'ordre. C'est normalisé à 100 %. Donc, la normalisation est complète en ce moment. Et vous avez l'exclusivité.

**Personne n'est jamais suffisamment grand pour arrêter d'apprendre. On sait ce qu'on sait faire, mais on ne connaît pas toute la vie. Et je pense que cette formation civique et patriotique au profit des enseignants-chercheurs et chercheurs a été très bien saluée au niveau de nos collègues**

**S :** *Le ministère a organisé pour la première fois une immersion patriotique au profit des enseignants-chercheurs. A quoi répond une telle démarche ?*

**A.T :** Pour nous, l'enseignant-chercheur doit être un modèle au sein de la communauté universitaire. Il doit incarner certaines valeurs. Au-delà de la transmission des connaissances, l'enseignant-chercheur est un modèle qui transmet des valeurs à cette jeunesse afin que cette jeunesse puisse contribuer de façon patriotique au développement de sa Nation. Si nous avons rendu l'immersion patriotique obligatoire au niveau des plus jeunes, est-ce que les plus anciens devraient être en marge ? Dans une communauté universitaire, on aime le dire, il faut parler le même langage. J'aime souvent donner un seul exemple. Moi-même, en tant qu'enseignant, lorsque je suis rentré dans une classe une fois, et c'est ça qui m'a choqué. Vous rentrez dans la classe, vous parlez, vous parlez. A un moment donné, vous posez la question : « Est-ce que vous avez compris ? » Et on vous répond affirmatif. Tout de suite, cela vous tique parce que vous n'êtes pas habitué à cela. Mais d'autres ont été choqués d'entendre négatif. Vous comprenez ?

Quelquefois, il y a des enseignants qui pensent que c'est leur manquer de respect. Donc, pour pouvoir se comprendre, je pense qu'il faut aller à la même école au moins. Mais surtout, il faut se mettre à l'esprit une chose : personne n'est jamais suffisamment grand pour arrêter d'apprendre. On sait ce qu'on sait faire, mais on ne connaît pas toute la vie. Et je pense que cette formation civique et patriotique au profit des enseignants-chercheurs et chercheurs a été très bien saluée au niveau de nos collègues. Et aujourd'hui, quand vous allez sur le campus, vous avez une différence nette entre les étudiants qui ont fait la formation et ceux qui ne l'ont pas faite, entre les enseignants qui ont eu la chance et ceux qui ne l'ont pas eue. C'est pourquoi, à terme, notre ambition, c'est de faire en sorte que tous ceux qui n'ont pas eu cette chance, que tu sois étudiant, que tu sois enseignant, qu'on puisse leur donner la chance de pouvoir suivre cette formation. Parce que je rappelle une fois de plus, au sein du campus, on parle de communauté. On ne peut pas parler de communauté si on ne parle pas le même langage.



**S : En matière de recherche notamment, à la 48e session du CAMES, le Burkina a occupé la première place pour la deuxième fois. Qu'est-ce qui justifie cette performance ?**

**A.T :** Je dis souvent, être premier, c'est bon, mais c'est se maintenir qui est très difficile. C'est exactement comme les retards. On a pu arriver au bout, mais il faut se maintenir. La première des choses, il faut d'abord être conscient que le Burkina Faso, à travers ses universités, ses centres de recherche, regorge de femmes et d'hommes très compétents et très sérieux. Beaucoup ne lésinent pas sur la préparation de leurs dossiers. Chacun met du sien dans la préparation des dossiers. Et ça, c'est une étape déterminante.

Mais bien sûr, avant de constituer les dossiers, il faut justifier des publications scientifiques. Et je peux vous assurer qu'en tant que ministre en charge de la recherche, nos enseignants-chercheurs et nos chercheurs produisent et publient des publications de qualité. Aussi bien dans ce qu'on appelle les journaux à facteur d'impact, dans les journaux indexés. Il y en a beaucoup qui ont des brevets.

La seconde chose, vous savez, au niveau du CAMES, toute faute, n'importe quelle faute, est impardonnable. Vous devez faire preuve d'un sens aigu de l'organisation. Donc, après cela, il y a ce qu'on appelle les commissions institutionnelles. Ce sont des groupes d'experts que nous mettons en place au sein des universités et qui, de façon indépendante, évaluent tous les dossiers et affectent à chaque dossier des notes, relèvent les insuffisances, les forces et donnent la chance à chacun, dans un temps imparti, d'aller corriger et de revenir.

Et après, cette commission statue définitivement pour dire tel est prêt à partir, tel ne peut pas partir cette année. Nous suivons, à travers les présidents d'université, scrupuleusement, ce que ces commissions disent. Il n'y a pas d'influence hiérarchique pour inverser une tendance. Beaucoup courent au ministère pour se plaindre. Bien sûr, nous les écoutons en tant que collègues, mais nous laissons les commissions faire leur travail. Voilà donc autant de choses qui justifient que, vraiment, le Burkina présente toujours des candidats de qualité. Et j'espère que cela va se poursuivre.

**L'examen classant national est une opportunité donnée à tous les médecins généralistes, aux pharmaciens, de se spécialiser sur le sol burkinabè, à travers une formation de qualité. La première année, nous avons recruté près de 1 600. Cette année, on a pris près de 1 000 également**

**S : Votre département organise en collaboration avec le ministère de la Santé, depuis deux ans, l'examen classant national. Quel est l'intérêt de cet examen pour le système d'enseignement des sciences de santé au Burkina Faso ?**

**A.T :** Je crois que l'examen classant national, c'était un défi. Nous, même quand le chef de l'Etat nous l'avait instruit, on avait des appréhensions.

Mais aujourd'hui, je peux vous dire une chose. L'examen classant national est une opportunité donnée à tous les médecins généralistes, aux pharmaciens, de se spécialiser sur le sol burkinabè, à travers une formation de qualité. La première année, nous avons recruté près de 1 600. Cette année, on a pris près de 1 000 également. L'ambition à terme, c'est de faire en sorte que nous ayons des spécialistes en médecine, donc toutes les spécialités de médecine, chirurgie dentaire et pharmacie, que nous puissions disposer de ces pharmaciens et de pouvoir les déployer dans les différentes structures sanitaires du Burkina.

En termes, l'objectif du chef de l'Etat, tout comme du gouvernement, c'était véritablement de rapprocher les spécialistes des populations. Souvent, vous entendez parler des ratios et nombre d'habitants par spécialiste. Je crois que le Burkina ne pouvait pas s'amuser à faire ce calcul. Mais aujourd'hui, le rêve est permis. Et je pense que cet examen classant nous a également permis de relever, un tant soit peu, le niveau de la formation au niveau de la santé, que ce soit dans les institutions publiques ou que ce soit dans les privées. Parce que c'est un concours qui est en fait national, qui répond exactement, comme le nom le dit, à un examen national. Où chacun, quel que soit ton background, les faiblesses ou les forces que tu as eues dans ton institution d'origine, tu viendras compétir avec les autres pour pouvoir être retenu. Je crois que c'est une très belle expérience. Et cela s'inscrit surtout dans l'initiative présidentielle pour la santé, où il est prévu que dans les cinq années à venir, au terme des cinq années, nous devrions avoir 5 000 spécialistes. C'est ce qu'on appelle le 1 000 x 5. Si on construit les hôpitaux, les centres sanitaires, par-ci, par-là, partout au Burkina, à quoi servirait d'avoir ces structures sanitaires, d'avoir des équipements de pointe si nous n'avons pas les ressources humaines qualifiées ? Donc voilà une initiative qui a permis vraiment d'anticiper sur l'amélioration des soins de qualité au profit des populations.

**S : Le bilan est-il positif ? Y a-t-il des défis à relever en la matière ?**

**A.T :** Le bilan est positif. Mais bien sûr, pour toute initiative, dans sa phase pilote, il y a toujours des défis. Et je crois que l'un des défis majeurs, d'abord, c'est vraiment la question du vivier. Je vous ai dit que l'année passée, on a recruté près de 1 600. Cette année, on a eu à peine 1 000. Lorsque nous avons recruté l'année passée, nous avons admis des candidats qui étaient en sixième année de médecine et en cinquième année de pharmacie. Mais sur le terrain, nous nous sommes rendu compte que ces éléments éprouvaient des difficultés parce qu'ils n'avaient pas validé les stages qu'ils devaient faire. Donc, cette année, nous avons relevé les niveaux. Il faut avoir validé les stages pour pouvoir prendre part au concours. Conséquence, on a eu moins de candidats. Donc, le vivier est un problème crucial. L'autre aspect important, je crois que le gouvernement tient à mettre beaucoup d'efforts dans le renforcement en termes d'infrastructures et d'équipements. Mais ce défi demeure encore. Je pense que c'est un défi que nous allons, en tout cas, régler au fur et à mesure.

**S : Vous avez parlé du secteur prioritaire sur lequel, le gouvernement tient à mettre l'accent. Au jour d'aujourd'hui, est-ce que vous avez les chercheurs nécessaires ou les enseignants nécessaires dans ce**

**domaine ?**

**A.T :** Les filières prioritaires, oui. Il y a des filières au niveau desquelles, parce que d'abord, la logique qu'il faut comprendre, en prenant le développement du Burkina Faso comme étant un objectif final. Qu'est-ce qu'il faut comme action en amont pour assurer ce développement ? En faisant fi de tout ce qui est force et faiblesse, c'est là où nous avons répertorié ces filières. Maintenant, une fois qu'on a ce répertoire, est-ce que nous avons les compétences qu'il faut pour ça ? Oui, pour beaucoup de filières, on en a justement. Pour les filières où nous avons, il y a des filières au niveau desquelles il n'y a peut-être qu'une ou deux personnes, il faut renforcer. Pour les filières où nous n'avons pas du tout de compétences, il faut en créer. Donc, c'est également ce qui nous a commandés à revoir notre politique de formation en amont, pour ce qui concerne les licences, les masters et les doctorats. C'est pourquoi, justement, ces filières prioritaires devaient désormais être notre boussole pour orienter tout ce qui est ressources de l'Etat. Vous avez 5 francs, prioritairement, prenez ces 5 francs-là, mettez-les ici. Parce que cela va nous permettre de combler ce tel vide. Donc, ces filières prioritaires étant désormais cette boussole, au niveau de laquelle nous allons agir pour financer la formation d'un certain nombre d'étudiants, pour venir combler les vides ou renforcer donc au niveau de certaines filières où les ressources humaines sont insuffisantes.

Mais, au contraire, on a vu qu'au niveau des autres, enfin des dernières filières, les ressources humaines dépassaient ce qu'il fallait. Donc, toute chose qui commande que, courageusement, on ne dit pas que ce n'est pas important. On dit, quand l'offre dépasse la demande, il faut réajuster. Donc, c'est pour ça que le gouvernement a pris sur lui l'option de mettre l'accent sur les disciplines scientifiques où nous avons une grande faiblesse. Aujourd'hui, vous prenez le baccalauréat, les séries A4 tirent de loin les effectifs, contre les séries scientifiques. Vous arrivez au niveau des universités, lorsque vous tendez vers les masters, c'est fini. Donc, ce n'est pas normal.

C'est vrai, objectivement, il faut se dire aussi que, pour accomplir les études scientifiques, au niveau des disciplines scientifiques, cela demande beaucoup plus de ressources. Si je vous donne un exemple, quelqu'un qui fait une thèse en sciences sociales va payer 300 000 par an. Quelqu'un qui fait une thèse en sciences exactes va payer 500 000 francs par an. Ça, c'est au niveau du public. Lorsque vous allez au privé, c'est vite oublié. Donc, vous voyez, dans un tel contexte, d'abord, les ressources humaines qui enseignent ces disciplines, peut-être, j'ai dit bien peut-être, ont aussi des influences, ce qui crée une barrière. Deuxièmement, c'est encore plus cher.

Donc, toute chose qui crée vraiment ce mythe au niveau des étudiants qui pensent que ces filières scientifiques sont à fuir. Donc, voilà pourquoi, au niveau des filières prioritaires, ces filières scientifiques occupent une place déterminante. Et en même temps, aujourd'hui, c'est un instrument de gouvernance. Un partenaire, vous le voyez de par le passé. N'importe quel partenaire vient, il y a 10 bourses dans telle filière, c'est à prendre ou à laisser. Vous prenez même si ça ne vous avance pas. Mais nous, aujourd'hui, si un partenaire vient et nous dit qu'il a 10 bourses, nous lui disons « nous voulons que ces 10 bourses soient orientées vers telle filière. S'il est d'accord, on y va. S'il

n'est pas d'accord, il repart avec ces bourses » Donc, voilà l'intérêt déjà de ces filières prioritaires.

**S : La recherche fait l'objet d'une grande attention. Parlez-nous-en ?**

**A.T :** La recherche se porte bien. En témoigne déjà ce que je venais de vous dire au niveau du CAMES. Ça, c'est un aspect concret de la recherche. Qu'en est-il des publications ? Rien. Mais qu'est-ce que vous apportez comme solution concrète dans le vécu quotidien du Burkinabè ? C'est ce qui intéresse le Burkinabè. Nous avons des hommes et des femmes compétents pour la production scientifique. Ça, c'est indéniable. Moi, je suis scientifique aussi, je suis enseignant-chercheur, mais ma grosse faiblesse, je n'ai pas souvent pensé au Burkinabè lambda. Même si j'y ai pensé, il n'occupe pas une place centrale dans mes travaux de recherche. Donc, c'est ce changement de paradigme que nous sommes en train d'insuffler au niveau de toutes les structures de recherche, aussi bien les universités que les centres de recherche. Alors, ce qui est important à dire, une chose est de sensibiliser, de faire comprendre qu'il faut aller vers ça, mais il faut donner les moyens en termes d'organisation. C'est pour cela que nous sommes aussi, au niveau de la recherche, en pleine restructuration depuis 2022.

**S : Pourquoi, jusqu'aujourd'hui, on entend souvent dire que les résultats de recherche dorment dans les tiroirs ?**

**A.T :** Parce que ces résultats n'étaient pas accessibles au Burkinabè lambda. Pourquoi ? Donc, c'est pour cela que nous avons procédé à une restructuration profonde en termes d'organisation du monde de la recherche. La recherche ne peut plus être le monopole du seul chercheur ou du seul enseignant-chercheur. Moi, si je veux faire une recherche qui me soit utile pour ma carrière, utile pour le Burkinabè lambda, il faut que j'associe le Burkinabè lambda pour me dire quels sont ses problèmes, afin que je puisse faire de ces problèmes une thématique de recherche sur laquelle je vais me pencher, trouver des solutions qui, dans la vie, vont contribuer à résoudre son problème. Donc, c'est pourquoi nous avons pensé qu'il fallait restructurer en mettant en place ce qu'on appelle les équipes mixtes de recherche. L'équipe mixte de recherche, vous retrouvez donc le chercheur, l'enseignant-chercheur, vous retrouverez des techniciens, vous retrouverez le secteur privé, les entrepreneurs et les entreprises, vous retrouverez le producteur. Tous les maillons de la société sont représentés et vous dire concrètement quels sont leurs problèmes et, une fois que vous avez trouvé les solutions, comment ils peuvent s'approprier ces solutions pour pouvoir les traduire en réalité concrète sur le terrain. Donc, voilà un peu la logique dans laquelle nous sommes et je pense que l'avenir est très promoteur.

**S : Il y a l'Initiative présidentielle pour une éducation de qualité (IPEQ) dont les résultats sont tangibles. Quels sont les acquis à ce jour ?**

**A.T :** Il faut dire d'abord que l'IPEC s'intéresse aussi bien à l'enseignement supérieur qu'à la recherche. Et, en termes d'acquis, si on prend tout simplement déjà, parce que moi j'aime dire toujours que c'est la première richesse d'un pays, les ressources humaines. Grâce à cette initiative, aujourd'hui, je peux dire que le secteur de l'enseignement supérieur peut véritablement se frotter les mains. C'est vrai, le tout n'est pas comblé, mais quand on regarde l'année passée déjà, nous avons pu obtenir, pendant que les





Les échanges ont porté sur les grandes réformes du ministère.

autres départements voyaient les quotas baisser, on nous a augmenté en termes de recrutement, nombre d'enseignants, chercheurs et chercheuses. Mieux, l'année passée, on a eu un recrutement exceptionnel dans le cadre du 1000x5. Rien que pour les enseignants, les assistants hospitalo-universitaires, près de 108 assistants hospitalo-universitaires ont été recrutés. Ce qui équivaut à près d'une décennie de recrutement classique.

Ensuite, l'année passée, le chef de l'Etat a autorisé, de façon exceptionnelle. Moi, j'étais parti pour demander le recrutement de 100 techniciens, parce que la population des techniciens est vieillissante, mais lorsque j'ai planté les décors, le chef de l'Etat a instruit de recruter 200. Mais, je vous assure, quand j'étais étudiant, je suis arrivé au campus en 87. J'ai quitté le campus, je ne crois pas qu'on ait recruté plus de 10 techniciens. Je n'ai pas vu. Vous voyez, c'était également une population vieillissante.

Cette année, nous avons encore la possibilité de recruter les assistants hospitalo-universitaires, au nombre de 203. Le chef de l'Etat nous a accordé, de façon exceptionnelle, le recrutement de 78 chercheurs, orientés prioritairement vers le secteur agricole, la sélection variétale. Donc, vous voyez, je pense qu'au niveau des ressources humaines, c'est vrai, il reste encore des choses à faire, mais je pense que, quand même, c'est une décision très forte. Lorsqu'on arrive au niveau des infrastructures, je crois que chacun a entendu parler des complexes pédagogiques, des amphithéâtres de 1 000 et de 500, et il est prévu 45 amphithéâtres. En fait, quand les gens disent amphithéâtre, c'est ironique. C'est 45 complexes d'amphithéâtres en 5 ans. Et quand on dit complexe d'amphithéâtres, comprenez qu'il y a l'amphithéâtre principal qui peut être de 500 ou de 1 000 places, mais à côté de ça, il y a des mini-amphithéâtres qui vont de 200 à 100 places. Il y a des salles de cours, il y a des bureaux, il y a des labos de TP, et le tout avec des équipements de pointe modernes. Et je pense qu'au jour d'aujourd'hui, chacun a suivi l'inauguration de l'infrastructure pédagogique de l'Université Nazi Boni qui a été inaugurée par le chef de l'Etat. Mais là aussi, vous avez l'exclusivité : le 5 octobre prochain, à la faveur de la rentrée solennelle, le 3<sup>e</sup> amphithéâtre sera inauguré à l'IBAM, qui appartient donc à l'Université Joseph-Ki-Zerbo (UJKZ). Et à partir de là, nous avons un certain nombre de complexes déjà dans

**Aujourd'hui, avec ces infrastructures, toutes les communautés universitaires et de recherche ne peuvent que ressentir de la fierté de pouvoir travailler dans de tels environnements. Et quand je parle d'équipements de pointe, il y en a tellement. Si je prends le simple exemple des caméras, il y a plus de 110 caméras qui sont installées dans ce complexe. Et le grand amphithéâtre de 1 000 places est interconnecté avec les mini-amphithéâtres**

le pipeline et qui attendent d'être programmés. Vous avez Ouahigouya, vous avez Fada, vous avez Dédougou, vraiment.

Donc, je pense que pour cette première phase où on avait lancé 12 complexes pédagogiques, nous sommes vraiment en droit de penser qu'au cours de l'année académique 2026-2027, la quasi-totalité des 12 sera disponible. Vous savez, un des problèmes majeurs de la recherche qui était latent jusque-là, et je crois que vous aussi vous l'auriez compris, c'est la question du financement. Alors, le chef de l'Etat, une fois de plus, a instruit de mettre en place un dispositif pérenne pour financer la recherche à travers un fonds dédié qu'on appelle : Contribution à la recherche et à l'innovation, (CORI), qui a été adopté en Conseil des ministres. Et à la faveur de la loi de finances rectificative, nous avons déjà noté que c'est une prévision de plus de 12 milliards, à peu près 13 milliards. Il y a plus de 6 milliards qui sont déjà dans le compte et qui sont déjà orientés vers des équipements ou des réalisations impactantes. Et je pense que, vraiment, c'est la première fois que nous pouvons être fiers d'avoir un financement vraiment structurant. Mais, ce ne sera pas juste de le dire sans relever le fait qu'à la faveur de la mise en place de la CORI, l'objectif final, c'est de faire en sorte que tout chercheur, enseignant-chercheur ou tout étudiant qui a besoin de faire des analyses aussi pointues soit aidé, que la question d'équipement ne soit pas un facteur limitant au Burkina.

**S : Effectivement, le complexe d'amphithéâtres de Bobo, inauguré, le 11 septembre dernier, a été bien accueilli par la population, surtout les**

**étudiants. Vous en tant que premier responsable, quel sentiment vous avez ?**

**A.T :** Je pense que, même pas en tant que premier responsable, mais en tant que Burkinabè tout simplement, chacun devrait ressentir cette fierté. Je crois qu'il faut être honnête. Moi, j'ai beaucoup voyagé et honnêtement, je n'ai jamais pensé un instant que je pouvais avoir de telles infrastructures dans mon pays. Si vous avez la chance de visiter ce complexe pédagogique, vous comprendrez de quoi je parle. Regardez un complexe entièrement équipé par des artisans locaux, mais avec des équipements qui n'ont rien à envier à tout ce qu'on a apporté jusque-là, mais en plus, à moindre coût et dans un délai relativement court. Quand vous entrez dans ce complexe, rien n'est laissé au hasard. Depuis les aspects écologiques, environnementaux, à travers l'économie d'énergie, jusqu'au niveau des analyses les plus pointues en termes d'équipements, rien n'a été laissé au hasard.

Et je pense qu'aujourd'hui, le défi n'était même pas de construire. Le défi c'est d'être en mesure de pouvoir entretenir ces infrastructures-là, parce que véritablement, je pense que le Burkina, à travers ses réalisations, va donner des leçons à beaucoup de pays africains.

Aujourd'hui, avec ces infrastructures, toutes les communautés universitaires et de recherche ne peuvent que ressentir de la fierté de pouvoir travailler dans de tels environnements. Et quand je parle d'équipements de pointe, il y en a tellement. Si je prends le simple exemple des caméras, il y a plus de 110 caméras qui sont installées dans ce complexe. Et le grand amphithéâtre de 1 000 places est interconnecté avec les mini-amphithéâtres.

Cela dit qu'aujourd'hui, si vous avez des enseignements et que la capacité d'accueil de l'amphi est dépassée, vous pouvez donc déployer les autres dans les autres salles qui peuvent suivre en temps réel et interagir avec l'enseignant. Donc vraiment, c'est une fierté pour nous.

**S : Est-ce qu'il y a des mécanismes qui sont mis en place pour entretenir ces infrastructures ?**

**A.T :** Absolument. Je pense que l'une des premières instructions que j'ai données à chacun des responsables de ces universités, c'est de s'approprier à accueillir ces infrastructures. Il faut tout de suite inclure dans leur budget l'entretien, le gardiennage, la maintenance des infrastructures. Et pour ce qui concerne Nazi Boni, je peux vous

dire que le travail est déjà fait. Ils ont déjà dégagé, à travers un réaménagement de leur budget et grâce à l'accompagnement du conseil d'administration, un montant assez consistant pour faire face à ces charges. Bon, dans tous les cas, il y a plus de deux ans, le gouvernement s'est donné les moyens de ne laisser aucun Burkinabè à la touche. Là également, lorsqu'on a fait le diagnostic, on s'est rendu compte qu'il y a beaucoup de titulaires de bac pro qui n'avaient pas leur place dans les universités.

**S : L'un des projets phares du chef de l'Etat, c'est aussi la mise en place de l'Académie technologique du Faso. Alors concrètement, quel est l'intérêt de cette académie technologique ?**

**A.T :** Alors, il faut dire que l'Académie technologique du Faso est un instrument de souveraineté du Burkina Faso. C'est là également un exemple d'audace de notre chef de l'Etat. Lorsqu'on parle de formation dans certaines disciplines pointues comme l'aéronautique, la métallurgie, le génie minier, le génie civil, on nous aurait peut-être fait croire dans un passé récent que c'est impossible. Mais mieux, pour avoir des infrastructures et des équipements qui puissent accompagner cette formation, c'est encore plus impossible. Je peux vous dire que nous nous sommes donné tous les moyens pour que ce soit une réalité. De toute façon, vous avez assisté au recrutement des premiers nationaux et les cours vont débiter directement le

1<sup>er</sup> octobre. Le jour que le public aura la chance de voir ce qui a été bâti sur le site de l'ATF, il ne va même pas croire qu'on est au Burkina. C'est quelque chose qui a commencé autour de la mi-décembre 2025 et c'est déjà une réalité. Et là également, les entreprises burkinabè sont dominantes. Je ne peux pas dire qu'elles sont exclusives, mais elles sont majoritaires. Donc, au niveau de cette académie, en termes de facilités et d'équipements, nous nous sommes donné les moyens, mais en termes de ressources humaines, nous irons chercher la ressource humaine là où elle se trouve, partout dans ce monde. Et nous voulons, à travers l'ATF, véritablement sortir ces ingénieurs, pas seulement formés sur les bases théoriques, parce que quand vous aurez la chance de visiter, vous verrez qu'il y a des ateliers de pointe, parce que la formation met beaucoup l'accent sur la pratique. Des ingénieurs qui vont sortir, pas pour expliquer comment les choses se passent, mais pour concevoir, pour résoudre des problèmes des Burkinabè. Donc, je pense que l'ATF devra être, dans sa phase vraiment de croisière, un instrument de fierté, de souveraineté du Burkina. Et je suis sûr, parce que le Burkina aussi, c'est ce pays qui est ouvert au reste du monde, mais surtout aux pays africains. Nous ne travaillerons pas seulement pour les Burkinabè. Nous sommes des Africains et l'Afrique a une vertu, qui est la solidarité. Cette académie, à terme, va également donner la possibilité, certainement, à certains pays, en tout cas qui sont des partenaires stratégiques du Burkina, qui acceptent de mener le bon combat, en tout cas d'avoir cette chance aussi de fréquenter cette académie.

**S : Cela veut dire que très prochainement, l'Etat fera appel à des ressources humaines compétentes parmi les Burkinabè de l'extérieur, voire d'autres étrangers pour renforcer le rang de formateurs à l'ATF ?**

**A.T :** Ce que je peux vous dire, on fera appel à toute expertise partout où elle se trouve. Mais il y a un certain nombre de conditions. Le chef de l'Etat avait dit lors du FRSIT quelque chose qui est très



important. Nous voulons des hommes et des femmes dont la tête est pleine de connaissances, mais dont le cœur également renferme une bonne dose de patriotisme. Nous ne prendrons pas quelqu'un parce qu'il est simplement expert. Non. C'est pourquoi, quand j'ai parlé de l'ouverture pour certains pays, pour les pays africains, j'ai bien dit ceux qui acceptent aussi de faire le combat. Pour ces experts, ce n'est pas parce que vous êtes expert mondial que vous êtes indispensable. Non. Nous prendrons l'expert qui a la même vision que nous, qui peut nous accompagner vers notre objectif. Et naturellement, la diaspora surtout, elle est la bienvenue. Mais, elle devra incarner certaines valeurs. Je répète, on ne prendra pas quelqu'un parce qu'il est expert. S'il n'est pas patriote, il ne viendra pas dans cette académie. Parce que ces experts qui viendront ont également toutes les commodités dans cette académie-là pour dérouler leurs enseignements. Je pense que si vous avez la chance d'être retenu pour une formation dans cette académie, c'est un privilège qu'il faut savoir mesurer à sa juste valeur.

**Pour les examens nationaux annoncés, il y a deux groupes. Le premier groupe, c'est le groupe de la santé. Le second, c'est le reste. Alors, pour le reste, c'est-à-dire si vous faites sciences agronomiques, sociales et autres, l'examen national va s'opérer en L3, c'est-à-dire trois années après avoir obtenu le bac. Mais pour la santé, cela se fera chaque année**

**S : Pourquoi cette relecture des curricula ?**

**A.T :** Avant de parler de cette relecture des curricula, il faut se poser la question : pourquoi ? Le germe même de l'inadéquation entre la formation et le marché de l'emploi se retrouve justement dans ces curricula. Donc justement, j'ai parlé de diagnostic au départ. C'est le diagnostic qui nous a fait comprendre que si nous voulons régler de façon durable la question de l'employabilité et de la jeunesse, il faut repartir toucher aux curricula. Il faut enseigner à ces jeunes ce qui peut leur servir sur le terrain. Quand vous prenez la plupart de ces curricula, nous-mêmes qui sommes arrivés dans les années 80, c'est les mêmes curricula qui sont toujours là. C'est vrai qu'il y a eu un temps, en 2010, le LMD, où on a juste procédé à un petit rétro groupage, mais ça s'arrête là.

Alors notre objectif, c'était de refondre de façon structurelle tous ces curricula, de prendre d'abord l'apprenant comme étant le produit final que nous souhaitons avoir sur le marché de l'emploi et de voir, par rapport à ce produit final, qu'est-ce qu'il faut lui inculquer comme connaissances pour qu'il soit opérationnel. C'est de là que nous avons déroulé tout ce qu'il faut comme modules de formation. Le produit final qui nous intéresse, qu'est-ce qu'il faut lui inculquer comme connaissances ? Donc, nous avons fait ce travail.

Et ensuite, il fallait déterminer les proportions relatives de chaque enseignement par rapport à la contribution attendue de l'apprenant sur les terrains.

Donc, ce premier travail de relecture des curricula a été endogénéisé parce que nous y avons inclus des modules qui nous semblent indispensables. Nous avons modifié des modules qui nous semblent indispensables pour une meilleure contribution de l'apprenant sur le marché de l'emploi. Ça, c'était la première phase, mais bien sûr, en le faisant, on ne l'a pas fait vraiment dans un mur, entre quatre murs avec seulement des enseignants. Il y avait certes les enseignants, il y avait les chercheurs, mais nous avons fait appel également aux professionnels du monde industriel. Nous avons fait également appel à tous ceux qui ont les savoirs endogènes pour pouvoir vraiment nous accompagner dans cette relecture. Donc, je peux dire que cette première phase de relecture des curricula est une réalité. Mais voyez-vous, les curricula, c'est quoi ? C'est dire qu'on va enseigner tel module à tel niveau du parcours de l'étudiant, mais ça ne suffit pas. Le seul titre ne donne pas le contenu. D'où cette seconde phase de définir le contenu que nous avons dans chacun des modules. C'est là où on aura une meilleure endogénéisation des enseignements. C'est ce qu'on appelle l'élaboration des syllabi.

Donc, nous sommes dans cette phase d'élaboration des syllabi, mais il y a pour beaucoup de filières déjà ces syllabi que nous avons pu élaborer. Tout en continuant l'élaboration de ces syllabi pour beaucoup de filières, pour celles dont les syllabi sont disponibles, le gouvernement a décidé cette année, de faire ce qu'on appelle un test d'observer une phase pilote avec trois filières. C'est la santé, c'est la socio-anthropologie et c'est l'agronomie. Donc, toutes les universités qui renferment ces filières vont rentrer dans la mise en œuvre de ces curricula et de ces syllabi relus selon le principe d'endogénéisation à partir de l'année académique 2026-2027. Donc, pour le reste, nous allons faire l'évaluation de cette phase pilote, les réajustements dans cette monture de syllabi et ils rentreront dans l'année académique 2027-2028.

**S : Donc, ça veut dire que les examens universitaires annoncés vont concerner les trois filières, ou bien vous parlez d'autre chose ?**

**A.T :** Pour les examens nationaux annoncés, il y a deux groupes. Le premier groupe, c'est le groupe de la santé. Le second, c'est le reste. Alors, pour le reste, c'est-à-dire si vous faites sciences agronomiques, sociales et autres, l'examen national va s'opérer en L3, c'est-à-dire trois années après avoir obtenu le bac. Mais pour la santé, cela se fera chaque année. Donc, ça veut dire qu'au cours de l'année académique 2026-2027, on aura l'examen national pour la santé. Mais pour les autres, il faudra attendre deux autres années pour pouvoir le faire.

**S : Mais quelle est la plus-value de l'adoption de la carte universitaire ?**

**A.T :** Tout de suite, je vous parlais des filières prioritaires. C'est le fondement de la carte universitaire. D'abord, pourquoi une carte universitaire ? Je crois que là aussi, dans le diagnostic, on a compris une chose. Toutes les universités, tous les centres universitaires, chacun des centres universitaires ou chacune des universités ou des grandes écoles voulait dérouler les mêmes formations. C'est-à-dire que vous avez sociologie, économie, droit, partout. Est-ce que ça peut se poursuivre, quand on sait qu'on crie à l'insuffisance d'infrastructures ? Deux, quand on dit qu'on n'a pas assez de ressources humaines pour chacune de ces filières, il faut des ressources

humaines adaptées. Et troisièmement, naturellement, on n'a pas les moyens financiers et matériels. Donc, nous nous sommes dit qu'on ne peut pas continuer comme cela. Quand vous prenez le Burkina Faso, il n'y a pas de diversité en termes de régions. Mais chaque région excelle en termes de potentialités dans un secteur ou dans plusieurs. Mais au moins, il y a un secteur prioritaire. Par exemple, quand vous devez aller à Kaya, tout de suite, c'est les brochettes qui vous viennent en tête ?

Mais si vous devez, par exemple, je ne sais pas moi, aller à Banfora, tout de suite, ce qui vous vient en tête, c'est les Cascades. En faisant le croisement entre les potentialités de ces régions et les référentiels des formations prioritaires, on s'est rendu compte qu'il pouvait y avoir un arrimage. Si vous prenez, par exemple, Kaya, récemment, le chef de l'Etat a parlé de ça à Bobo, cuir et peau. Tout le monde cherche des chaussures et des souliers. Est-ce qu'on ne peut pas valoriser les peaux d'animaux que nous avons à Kaya ? D'où la nécessité de mettre en place une filière cuir et peau à Kaya. Et Kaya devient une université lead, c'est-à-dire c'est elle qui prend la tête quand il s'agit de tout ce qui est valorisation des cuirs et peaux. Ensuite, quand on prend, par exemple, le travail du sol. Dans cette endogénéisation des syllabi, des contenus d'enseignement, le savoir endogène occupe une place déterminante. Quand on prend les techniques de conservation des eaux et des sols, tout le monde entend parler des zaï. Les zaï, les cordons pierreux, les demi-lunes, tout le monde en entend parler. Chacun connaît Lédéa Bernard Ouédraogo qui a fait un parcours formidable dans ce domaine. Donc, nous avons positionné l'Université de Ouahigouya comme étant une université lead en agronomie, mais spécialisée vers toutes ces questions de maîtrise du sol, de l'eau et de l'environnement.

Donc, c'est ainsi que nous avons spécialisé chacune des universités. Mais bien sûr, il peut y avoir des filières que vous retrouvez dans plusieurs universités. Même si vous les retrouvez dans plusieurs universités, il y a une université qui prendra le lead. C'est vrai, quelle que soit notre volonté, il y avait des universités qui étaient très avancées dans presque toutes les filières qui étaient déjà mises en place. C'est le cas de l'UJKZ et l'Université Nazi-Boni qui renferment presque toutes les filières. Pour le moment, ce sont les plus grosses universités. Quand on met dans la balance, ça va, il y a un équilibre relatif entre les ressources dont disposent les universités et leurs obligations. Donc, c'est pourquoi nous avons maintenu ces universités comme étant des universités généralistes. A côté d'elles, il y a l'Université virtuelle qui vient compléter le dispositif à travers des enseignements en ligne. A part celles-là, tout le reste a été spécialisé, y compris les centres universitaires. Donc, si vous prenez la question d'ingénieurs aujourd'hui, c'est ça qui est réglé à l'UPO (Université polytechnique de Ouagadougou). TEXTORCES qui s'est ouvert à Bobo, c'est grâce en partie à la contribution aussi des ingénieurs issus de l'EPO. Donc voilà l'objectif de la carte universitaire, c'est de faire en sorte que nous ayons un maillage du territoire national, de sorte que chaque région puisse être en harmonie parfaite avec le centre universitaire ou l'université qui l'abrite, et que nous puissions ériger ces centres universitaires ou universités en pôles d'excellence pour certaines filières.

**S : Qu'est-ce que votre département met en œuvre pour pouvoir prendre en compte cette question de l'IA ?**

**A.T :** Oui, et je pense que nous, nous

avons déjà pris une longueur d'avance sur l'intelligence artificielle. Je parlais tout à l'heure de l'Université virtuelle. Vous avez des filières qui traitent absolument de l'intelligence artificielle au niveau de l'Université virtuelle. Et je peux vous assurer que l'intelligence artificielle aujourd'hui occupe une place déterminante dans les techniques d'apprentissage. Maintenant, c'est vrai, il faut d'abord maîtriser l'outil, mais surtout, il faut arriver à sensibiliser les uns et les autres pour qu'on ait quand même une limite assez raisonnable entre ce qui doit être fait et ce qui peut être fait. En tout état de cause, en dehors donc de l'Université virtuelle, il y a aussi au niveau de l'EPO, où nous avons inscrit justement l'intelligence artificielle. A côté de cela, il y a également au niveau d'avance à l'Université Nazi-Boni. Donc, la question de l'intelligence artificielle occupe déjà une place de choix dans nos filières de formation. Mais mieux, l'ATF, qui s'ouvre, va également aborder l'intelligence artificielle. L'ATF devra être le cœur vraiment de cette filière d'intelligence artificielle parce que c'est elle qui devra pouvoir piloter toutes les stratégies en termes d'utilisation de l'intelligence artificielle.

**S : Alors, peut-on dire à ce jour que le casse-tête pour les bacheliers titulaires de Bac pro, pour trouver une université, relève du passé ?**

**A.T :** L'un des moyens qui avait été trouvé par le département, c'était d'envoyer ces enfants vers les institutions privées d'enseignement supérieur pour pouvoir les former. Le chef de l'Etat dit que c'est fini. L'Etat a ce rôle régulier d'assurer l'éducation, la santé, au moins ces deux secteurs, bien sûr aussi l'alimentation, à tout Burkinabè. Si vous avez ouvert des filières dans le public qui relèvent des filières professionnelles, tout enfant doit avoir sa chance. Donc, déjà l'année passée, nous avons orienté une bonne partie dans certaines universités. Mais cette année, mieux, à la rentrée, nous avons ouvert huit filières qui devraient nous permettre d'absorber l'essentiel de tous les titulaires des bacs pro. Parmi ces huit filières, vous avez vraiment des filières porteuses. Si on prend déjà même le cas, il y a la maintenance des véhicules électriques. De plus en plus, il y a des véhicules électriques qui rentrent au Burkina. Cette filière sera ouverte. Le froid et la climatisation sera ouvert. Le métier du bois, la topographie seront ouverts...

Il y a beaucoup de filières professionnelles qui sont vraiment ouvertes et qui donnent la possibilité à tout titulaire de bac pro et technique de pouvoir accomplir de façon convenable ses études au Burkina Faso.

Alors, je vous disais tantôt que ce qu'on reprochait aux chercheurs et aux enseignants-chercheurs, c'est peut-être de disposer des résultats qui dorment dans des tiroirs. Non, je ne peux pas dire que ces résultats n'existaient pas. Il y avait beaucoup de résultats sur ces filières que vous avez citées. Malheureusement, d'abord, ces résultats étaient parcellaires.

Une partie des résultats, par exemple, vous pouvez vous intéresser au manguier lui-même. Peut-être au manguier, vous allez vous intéresser à la feuille. Un autre s'intéresse, par exemple, au bois. Un troisième s'intéresse aux fleurs, et ainsi de suite. Donc, vous prenez le même objet. Les informations sont parcellaires. Mais chacun a accompli un travail formidable qui lui a permis de faire des publications qui lui permettent donc d'avancer. L'objectif aujourd'hui, c'est de mettre tous ces résultats parcellaires ensemble et d'en faire une filière unique. C'est



pourquoi je parlais d'équipes mixtes de recherche. Cela va nous permettre d'avoir une certaine totalité, globalité des résultats et de pouvoir mieux les orienter dans les décisions. Je parlais des filières intéressantes, mais j'ai pu vous dire qu'il y a beaucoup de filières qui sont très intéressantes. Tout ce qui concerne les cultures de tubercules. Je crois que récemment, les collègues ont eu la chance de passer sur un plateau où ils ont pu découvrir de quoi la recherche est capable : produire des plants, des vitro plants, donc d'un certain nombre d'espèces, en vue d'assurer la qualité de la production, d'assurer le rendement en termes de quantité, mais surtout à moindre coût et de façon endogène. Des chercheurs aujourd'hui au Burkina sont capables de développer des vitro plants de pommes de terre, de développer tout ce qui est patate douce, que ce soit patate douce simple à chair orange. Mieux, la canne à sucre aujourd'hui, qui est une filière importante, on est capable de proposer des solutions, des vitro plants ou des boutures de canne à sucre. C'est pourquoi je disais que dans cette organisation des équipes de recherche, c'est aux producteurs de nous dire quel est leur problème. C'est aux chercheurs d'être à l'écoute des autres membres de la société pour qu'ensemble nous puissions nous pencher sur des problèmes de façon globalisante et pouvoir sortir des solutions de façon globalisante afin que ces solutions puissent résoudre des questions existentielles.



« De 2022 à 2026, le premier bilan, comme j'aime le dire toujours, ce sont les ressources humaines qui se sont accrues de façon considérable à tous les niveaux ».

de nos universités, il leur manquait beaucoup la pratique. D'où notre décision de compléter leur formation théorique par une formation pratique. Nous avons donc donné la chance à de nombreuses filières, car l'on n'a pas besoin seulement de faire l'agronomie, mais aussi l'économie, le droit, etc., pour ceux qui en avaient étudié. Nous avons convoyé sur le seul site à Bagré où nous avons donné d'abord des connaissances de base en salle, puis l'application sur le terrain. Donc, c'est ce qu'on appelait l'incubation. Et à cette première phase où nous avions pu sortir 44 incubés, c'était la phase pilote. Je pense que chacun d'eux est sorti avec l'esprit entrepreneurial qui était important. Nous avons fait en sorte que quand ils vont finir cette formation, qu'ils ne comptent pas uniquement et surtout sur la Fonction publique, mais sur eux-mêmes. C'est pourquoi, à la fin de leur formation, lorsqu'ils sortaient, tous ont été accompagnés par des kits. Et aujourd'hui, nous en sommes fiers. Après cette phase pilote, nous avons étendu cette approche à d'autres sites, en plus de Bagré, à savoir Farakoba, Banfora, Saria, etc. Mais mieux, on a ajouté l'aspect piscicole. Cette seconde cohorte d'étudiants aussi est sortie récemment, accompagnée également de kits. C'était sur la base d'une sélection, donc tout le monde n'avait pas la chance en tenant compte de nos capacités d'accueil. Aujourd'hui, nous avons autour de 140 qui sont déjà sortis, mais il y a une centaine qui est sur le terrain actuellement. Mais, nous nous sommes dit, à côté de cela, est-ce qu'il ne faut pas donner la chance à d'autres étudiants qui n'ont pas pu être sélectionnés de goûter aussi à cette expérience ? C'est ainsi qu'on a mis en place cette initiative Top Vacances qui nous a amenés à convoyer une première cohorte d'étudiants à Gampela. Pour l'année académique écoulée, il y a eu trois universités qui ont pu mettre en place des fermes agricoles pour prolonger cette incubation au profit de leurs étudiants. C'est l'ULBO (Université Lédéa-Bernard-Ouédraogo), l'UDOC (Université Daniel-Ouezin-Coulibaly), l'UYAT (Université Yembila-Abdoulaye-Toguyeni) et l'UNB (Université Nazi-Boni). Mais, à partir de cette rentrée académique, toutes les universités sont instruites de mettre en place, chacune, un centre d'incubation pour élargir l'assiette. Une fois que nous avons réglé cette incubation, les incubés ont eu vraiment de l'engouement à s'installer à leur propre compte. Ils produisent, mais malheureusement, ils font souvent face

à des méventes comme problèmes. C'est pour cela que nous avons conçu le concept : « Les étudiants nourrissent les étudiants », pour permettre à chaque producteur de pouvoir écouler ce produit à travers un circuit sécurisé mais valorisant. Et comment cela se fait ? On a suscité l'engouement des gérants des restaurants universitaires à procéder systématiquement à l'enlèvement de leurs productions, moyennant bien sûr leur paiement. Donc, ce sont des étudiants qui produisent sur le terrain, qui gagnent leur pain en vendant, mais leurs productions atterrissent dans les assiettes d'autres étudiants pour les nourrir et pour créer une certaine émulation pour qu'eux aussi comprennent que leur avenir n'est pas simplement dans les concours, ça peut être aussi au champ.

**S : Quel bilan pouvez-vous dresser de votre département de 2022 à nos jours ?**

**A.T :** De 2022 à 2026, le premier bilan, comme j'aime le dire toujours, ce sont les ressources humaines qui se sont accrues de façon considérable à tous les niveaux. C'est indéniable et on le doit véritablement au chef de l'Etat. A côté de cela, l'autre défi majeur, c'était les infrastructures. Vraiment. Déjà, en termes de construction et de réhabilitation, on en a bénéficié beaucoup. Je ne peux pas les citer toutes, mais lorsque vous prenez un certain nombre d'universités, comme l'UJKZ (Université Joseph-Ki-Zerbo), on a eu plusieurs constructions d'infrastructures et surtout la réhabilitation de la bibliothèque universitaire centrale qui a été mise aux normes internationales, qui a vu sa capacité d'accueil multipliée par deux, voire extensible. Ensuite, dans n'importe quelle université, il y a des réalisations. Nous allons inaugurer bientôt le siège de l'Université virtuelle. Nous avons déjà inauguré l'espace numérique ouvert de Karpala. Il y a deux autres espaces numériques ouverts qui sont déjà prêts, qui attendent d'être inaugurés. Si nous prenons l'EPO (École polytechnique de Ouagadougou), elle était en location jusqu'en 2025. Aujourd'hui, l'EPO a complètement rejoint son site parce que nous y avons réalisé des infrastructures aux normes. Donc, vraiment, je peux dire qu'en termes d'infrastructures, il n'y a rien à dire. C'est vrai, il y a encore des efforts. Et une fois de plus, il ne faut pas oublier l'IPEQ (Initiative présidentielle pour une éducation de qualité), les infrastructures pédagogiques, les complexes pédagogiques de l'IPEQ, qui

viendront apporter une solution structurelle définitive à la question de l'accès. Mais ce qu'il faut aussi noter en termes d'acquis, c'est une fois de plus la connectivité des universités. Et c'était un gros défi que nous avons pu relever et je pense qu'on ne peut pas supprimer le plaisir d'en jouir. L'autre chose importante qui est l'un de nos premiers acquis et qui a été rapidement noyé, c'était quand même cette belle expérience de la toge unique faite en *Faso Dan Fani*, par des artisans burkinabè. Et c'est important de le dire. A côté de tout ça, il y a de nombreuses réformes. C'est vraiment ça le cœur. Nous avons opéré des réformes au niveau de la gouvernance. Nous avons revu tous les statuts de toutes les ISR (Institutions d'enseignement supérieur et de recherche), les universités, les grandes écoles. Tous les statuts ont été revus pour asseoir une meilleure gouvernance et rationaliser les charges. Parce que le tout se trouve dans la gouvernance. Il faut dire que ces réformes ont fait couler beaucoup d'encre et de salive, mais nous avons pris nos responsabilités. Comme impact de cette réforme, c'est le fait que désormais, les résultats significatifs, originaux, obtenus par tout chercheur ou enseignant-chercheur restent la propriété de l'institution. Parce que c'était le frein à une meilleure vulgarisation et une valorisation. Si vous n'avez pas accès aux résultats, comment pouvez-vous les vulgariser ? Si le résultat est mis sous l'aisselle du chercheur, comment peut-on y avoir accès ? Donc, on a brisé cette barrière. Après l'organisation et l'administration financière, il y a les réformes académiques. Le germe se trouvait dans ces réformes académiques, notamment les nouveaux régimes des études. Je vous donne juste un exemple d'impact de cette réforme. Lorsque nous avons commencé la mise en œuvre de cette réforme, du nouveau régime de licence et de master, à la première délibération de la SI, par exemple, en SEA (Sciences exactes et appliquées), nous avons vu que sur un effectif de 1 138 étudiants qui devraient avoir pris part aux évaluations, plus de 400 étudiants étaient déjà renvoyés, exclus. Parce qu'ils justifiaient peut-être de zéros dans toutes les matières, ou au moins de 40 % de zéros dans toutes les matières. Ce n'est pas possible ! Donc, de par le passé, on trimballait tous ces gens. Ça nous pèse au niveau de la bourse du FONER (Fonds national pour l'éducation et la recherche), alors qu'en réalité ce sont des étudiants fantômes. Parce que, si vous êtes un étudiant régulier, comment pouvez-vous avoir zéro dans toutes les matières ? Il y a eu aussi des réformes qui ont touché bien sûr l'Examen classant national (ECN). Vous avez la question des bourses, et j'en passe. Mais, au niveau des réformes, ce qu'il faut aussi rappeler, c'est la question de la réglementation des frais de scolarité. Parce que quand vous prenez les privés, nous y avons opéré une première réforme pour inscrire dans la logique de la qualité de la formation avec le nouveau cahier des charges qui impose un certain nombre de conditions à remplir si vous voulez prospérer. Pour la santé, entre autres conditions, il faut justifier d'un Centre hospitalier universitaire. Alors, cette année, c'est vrai qu'il y a eu cette phase moratoire, mais nous avons mis en application cette réforme. Toute université qui avait une filière santé, mais qui n'a pas de Centre hospitalier universitaire, a été suspendue pour les recrutements dans la santé. En deuxième lieu, il fallait arriver à une autre réforme importante. Est-ce normal qu'au niveau d'un pays, qu'un enfant burkinabè, qui n'a pas la chance pour diverses raisons d'accomplir ses études

**Les incubés produisent, mais malheureusement, ils font souvent face à des méventes comme problèmes. C'est pour cela que nous avons conçu le concept : « Les étudiants nourrissent les étudiants », pour permettre à chaque producteur de pouvoir écouler ce produit à travers un circuit sécurisé mais valorisant. Et comment cela se fait ? On a suscité l'engouement des gérants des restaurants universitaires à procéder systématiquement à l'enlèvement de leurs productions, moyennant bien sûr leur paiement**

**S : Quel bilan tirez-vous de la première édition de l'initiative Top Vacances Etudiants volontaires agricoles ?**

**A.T :** Alors, cette initiative Top Vacances Etudiants volontaires agricoles n'est qu'une initiative satellite à côté d'une autre initiative principale. C'est le Programme d'incubation des technologies et de valorisation agricole (PITVA). Dans le déroulement de cette initiative, on est parti d'un concept simple. Quand vous prenez les concours de la fonction publique, lorsqu'on lance un recrutement pour 1 000 places, au minimum, vous avez un million de candidatures. Et quand vous regardez le taux de chômage de tous nos « produits » qui sortaient de nos universités, ce taux était important. Quand vous mesuriez le temps mis par un « produit » sorti de nos universités pour avoir un premier emploi, la moyenne en termes de durée, c'était trois à cinq ans. Est-ce qu'on peut prospérer ainsi ? Et c'est en cela qu'on disait que l'enseignement supérieur n'est qu'un secteur qui absorbe et ne contribue pas. Donc, nous avons dit qu'il faut inverser cette tendance et cette perception. Et qu'est-ce qu'il faut faire ? On s'est rendu compte que ces étudiants qui sortaient





Photo de famille des responsables du ministère et journalistes.

au public, qu'il soit obligé d'aller au privé, mais que le privé ne soit pas accessible ? Donc, nous avons évalué objectivement en tenant compte d'un certain nombre de paramètres pour arriver au coût moyen de la formation, qu'on devait avoir dans le privé. Mais, bien sûr, en tenant compte de la nécessité pour ce privé aussi de se faire une marge bénéficiaire.

Donc, c'est sur cette base, et en croisant également avec les frais tels qu'ils sont appliqués au privé, tout en étant conscient qu'au privé, il y a une subvention pour les étudiants. Parce qu'ils ne payent pas le coût réel. L'un dans l'autre, nous avons opéré cette réforme à travers le décret qui a été adopté en Conseil des ministres pour les trois ordres d'enseignement pour réglementer les frais de scolarité. Et chacun de ces ordres d'enseignement devait prendre maintenant un arrêté pour internaliser cette réglementation.

Donc, au ministère en charge de l'enseignement supérieur, désormais, nous avons aussi trois catégories. Chaque deux ans, nous évaluons les IPES (Institutions privées d'enseignement supérieur) et chacune d'elles obtient une note. Nous avons retenu la première catégorie, pour ceux qui ont la note supérieure à 7 mais inférieure ou égale à 10. De 10 à 14, la deuxième catégorie et au-delà de 14, la troisième catégorie. Donc, ce qui est logique, pour une même filière qui se déroule dans les trois catégories, on admet que les coûts augmentent de la première à la troisième catégorie. Parce qu'au niveau de la troisième catégorie, vous remplissez plus les conditions de commodité pour que l'apprenant soit en tous les cas à l'aise dans sa phase d'apprentissage.

En termes de gouvernance financière, le gouvernement a pleinement assumé ses responsabilités en apurant la dette sociale au niveau des acteurs des communautés universitaires. C'est vrai, il y en a encore, mais je crois que tous les acteurs sont quand même unanimes qu'il y a beaucoup d'efforts qui ont été consentis et nous pensons que nous allons arriver à bout très prochainement. Aussi, il ne serait pas juste de parler de tout ça sans parler aussi des conditions des étudiants. Bien sûr, on a parlé des bus, mais il y a les cités universitaires. Beaucoup de cités universitaires ont été réhabilitées. Certaines sont en construction et d'autres déjà achevées. Si je prends le cas de l'Université Norbert-Zongo, dans quelques semaines, on va y procéder certainement à l'inauguration d'une cité universitaire.

Il y a une autre cité universitaire en construction, à Dédougou, à Fada, etc. J'ai également indiqué tantôt que concernant les repas, on est passé de 10 millions à 16 millions de repas. Parce que notre ambition aussi, c'était d'accompagner les étudiants pendant les vacances, qui acceptaient les sacrifices pour vraiment résorber le retard. Donc, ça aussi a été un acquis important. Il y a aussi l'opération : « Un étudiant, un ordinateur », à travers le truchement d'un partenaire qui nous accompagnait, par un projet. Le projet est fini, mais le gouvernement a pris la responsabilité de poursuivre cette dotation d'un ordinateur aux étudiants, surtout à ceux qui sont à l'Université virtuelle, qui ont une situation très importante en termes de contribution à leur formation.

En plus, on ne peut pas parler de souveraineté dans le domaine agricole et même dans d'autres domaines, si on n'est pas capable de gérer soi-même ses propres ressources.

Et donc, l'avènement de ce qu'on appelle la banque de gènes des ressources phytogénétiques était plus qu'attendu. C'était, en tous les cas, une infrastructure qui était attendue par le monde de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Mais grâce à l'engagement du chef de l'Etat et de tout le gouvernement, nous avons pu concrétiser cela. Et aujourd'hui, nous avons une banque de gènes opérationnelle qui est installée et qui a déjà fait appel au rapatriement de beaucoup de ressources phytogénétiques qui sont ailleurs dans le monde. Cela nous permet de faire une jonction entre tout ce qui est techniques modernes, mais aussi les savoirs androgènes. Parce que les semences locales traditionnelles ont pleinement leur place dans cette banque de gènes. Il y a eu aussi l'érection du centre universitaire de Gaoua en Université Faustin Sié-Sib de Gaoua (UF2S), qui est à mettre à l'actif de tout le monde.

**S : Quel est votre message à tous les acteurs du monde de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation à l'orée de cette rentrée universitaire ?**

**A.T :** Le premier message que j'aimerais lancer à l'endroit de toutes les communautés universitaires et de recherche, mais au-delà, à toute la population burkinabè, c'est de croire désormais à son enseignement supérieur et à sa recherche. Toutes ces réformes qui ont été engagées ont un seul but : servir les citoyens burkinabè.

Je voudrais également qu'ils comprennent que toutes ces réformes opérées visent un objectif clé : dire que nous sommes capables, parce qu'il y a beaucoup de choses que nous avons réalisées que beaucoup pensaient impossibles. Que chacun comprenne qu'on est capable. Et deuxièmement, que chacun ait confiance en nous.

Aujourd'hui, notre ambition, c'est de faire en sorte que tout enfant burkinabè ressente cette fierté d'étudier chez lui, parce qu'il a les compétences, les ressources nécessaires, les infrastructures et les équipements nécessaires. Qu'il comprenne également que nous sommes capables d'une meilleure organisation.

Nous avons normalisé grâce au concours de tout le monde. Nous devons faire en sorte que ça ne soit pas le point final. Chacun devra continuer de se battre pour que nous puissions rester dans cette normalisation, dans ce respect strict du calendrier académique, comme tout le monde civilisé. Nous sommes aussi civilisés et nous avons prouvé que nous devons rester civilisés. Il n'y a pas de raison que les autres puissent respecter le calendrier académique et que nous ne puissions pas le faire. J'aimerais dire à toute la jeunesse burkinabè de se décomplexer. Nos universités regorgent d'énormes potentialités pour donner les connaissances nécessaires aux Burkinabè pour pouvoir s'épanouir dans la vie courante. Moi qui vous parle, j'aime le dire, j'ai tout fait au Burkina Faso, mais je ne crains pas ceux qui sont partis ailleurs. Donc, ayons confiance en nos propres institutions.

Le chef de l'Etat l'a dit dans le Manifeste : « nous devons nous-mêmes créer notre Eldorado dans notre enseignement supérieur et dans notre recherche ». Je ne saurais terminer sans véritablement dire un grand merci d'abord au chef de l'Etat. Parce que travailler à côté de lui, c'est un challenge au quotidien. Il ne vous dit rien, mais vous savez ce qu'il attend de vous. Et cette question de normalisation était plus qu'une attente pour lui. Vraiment, je crois qu'il a dégagé une vision qui nous a mis en confiance.

Le Premier ministre, également, a des orientations lumineuses. Il a toujours été là à notre écoute pour que nous puissions véritablement prendre des décisions courageuses, audacieuses, mais vraiment dans la sérénité. Vous savez, il y a beaucoup de réformes qui ont fait l'objet de critiques. Mais on est resté droit dans nos bottes, parce que véritablement, on a senti ce soutien. Il y

a aussi naturellement les autres collègues du gouvernement. Je vous parlais tantôt des plats de restaurants universitaires, ça, c'est un exemple. Les constructions, c'est un autre exemple. Il y a beaucoup d'autres réalisations. Le ministère seul ne pouvait pas le faire. Il a fallu cette collégialité gouvernementale. Et tous ont joué leur partition. Mais surtout, ils ont été, je dirais, ces piliers sur lesquels je me suis appuyé pour aller de façon sereine dans ces différentes réformes. Alors bien sûr, je crois que chacun devrait comprendre que si nous sommes arrivés là, c'est aussi grâce à l'engagement de tous les acteurs des différentes communautés. Ce sont aussi les premiers responsables, les présidents d'université, les DG, y compris le délégué général du CNRST. Tous ont joué leur partition. Ça n'a pas été facile.

Mais je dois remercier de façon spéciale, parce que vous savez, dans ce suivi rigoureux, j'ai mis le cabinet à contribution. J'ai érigé pratiquement tous mes conseillers techniques, tous mes chargés de mission en inspecteurs vraiment circonstanciels. Ils dormaient dans les universités. Merci à eux. Merci également à tous ces enseignants-chercheurs, aux chercheurs, aux enseignants hospitalo-universitaires. Chacun a tout donné. Merci au personnel ATOS (Agents administratifs, techniques, ouvriers ou de soutien), parce que pendant les vacances, s'il fallait faire des TP (Travaux pratiques) et qu'ils n'étaient pas là, on ne pouvait pas les accomplir. Et à ces étudiants, je pense qu'ils ont prouvé aux yeux du monde de quoi ils sont capables. Ça a été une métamorphose complète, profonde, qui a émerveillé tout le peuple burkinabè. Je leur tire mon chapeau. Ils ont montré qu'ils sont vraiment des Burkinabè. Ce serait injuste de ne pas remercier tous mes collaborateurs au niveau central. Tous ont joué leur partition. Mais bien sûr, à vous, les hommes et les femmes de médias, spécialement à Sidwaya, parce que j'ai souvent vu nos titres. C'est vous aussi qui nous avez poussés à cela, par vos questionnements, par les doutes que vous avez créés en nous. Et cela a été déterminant pour vous prouver également et nous prouver ensemble qu'on est capable. Donc, merci d'avoir joué votre partition. Et surtout, merci de nous donner cette occasion de nous exprimer, de dire ce qu'on a pu faire, ce qui reste à faire, et que nous puissions compter sur chacun d'entre nous.

La rédaction